

École élémentaire des Petites Maisons Saint Martin d'Uriage
Compte-rendu de la réunion du premier conseil d'école
Séance du 26 juin 2023

Le conseil d'école s'est réuni le lundi 26 juin 2023 à 18h à dans la salle de classe 1.

Étaient présents :

- Mme GIGNOUX, adjointe à l'éducation
- Mmes les parents d'élèves
- Mmes et M. les enseignants
- Mme ORLANDO, responsable périscolaire
- M RAIMO, futur directeur de l'école

Excusés :

- Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
- M. le Maire
- Mmes les représentantes du RASED
- M. GAY, DDEN

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

I. Introduction

Il s'agit du dernier conseil d'école de Madame Pasquier dans cette école.

Elle sera remplacée à la prochaine rentrée 2023-2024 par Monsieur Raimo qui assiste à ce conseil d'école.

Mme Pasquier mettra tout en œuvre pour faciliter cette transition dans le contexte particulier de déménagement d'une partie des classes. (6 déménagements de classes)

L'équipe enseignante se joint à la directrice pour lui souhaiter la bienvenue.

- Approbation de compte-rendu du CE du 28 mars 2023 :

Ce compte-rendu est disponible sur le blog « toutemonnée » de chaque classe.

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est adopté à l'unanimité des membres présents.

I. Fonctionnement de l'école

- Prévision des effectifs :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élèves	Nbre classes	Nombre d'élèves/Nbre de classes E/C
42 +2 44	40 -1 39	52 +1 -4 49	43 +1 -1 43	61 -5 56	231	10	23,1

Pour la répartition, nous réfléchissons pour essayer de rester sur des cours simples mais il sera difficile de ne pas avoir 1 cours double.

Pour l'année prochaine, 231 élèves sont actuellement prévus soit 21 élèves de moins que cette année : 59 élèves partent en 6^{ème} et 42 élèves arrivent de GS.

Pour l'instant : 11 radiations et 4 inscriptions.

On annonce 1 600 élèves de moins en Isère. Le DASEN incite de « basculer » des enfants d'une école à une autre (dans la même commune) afin d'éviter une fermeture.

- Équipe enseignante

Mme PASQUIER Christine part à la retraite et quitte l'école et M RAIMO Nicolas arrive pour gérer l'école.

Mme FIORE qui assurait le complément de Mme PASQUIER part. Mme Pasquier ne connaît pas encore la personne qui assurera le complément de M Raimo.

- Organisation de la rentrée

La rentrée se précisera fin août suivant l'avancement des travaux.

Il est actuellement prévu 2 entrées :

-1 côté gymnase pour les élèves du nouveau bâtiment : les CP-CE1

-1 côté nouvelle cantine, qui sera transformée en classe, pour les élèves dans les algécos et ceux de la ludothèque et la cantine.

Le choix de rentrer directement dans la classe ou de rester dans la cour de 8h20 à 8h30 sera pris à la pré-rentrée.

Réponse aux questions des parents sur l'organisation de la matinée de la rentrée :

Cette matinée sera définie quelques jours avant la rentrée. L'équipe éducative l'organisera au regard de l'avancement des travaux. Le directeur communiquera alors l'organisation retenue à tous.

- Le RASED= Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

Le RASED fait partie du Pôle Ressource piloté par L'IEN.

La psychologue scolaire, Mme BOUVIER, contractuelle, en poste depuis novembre 2022, ne sera plus là à la rentrée prochaine.

Nous ne savons pas qui la remplacera.

- UPE2A : Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants

Cette unité est activée dès qu'un élève allophone arrive à l'école.

Nathalie ARBEY, la professeure de cette unité, est intervenue auprès des 7 élèves russes, ukrainiens, afghans à raison de 1 à 2 demi-journées par semaine. Le dispositif est mis en place la première année où les enfants arrivent en France.

L'année prochaine, 2 élèves partent en 6^{ème} dont 1 enfant sera dans un dispositif 6^{ème} UPE2A, 2 élèves déménagent, 1 élève est maintenant autonome et a arrêté les cours avec Mme ARBEY depuis 3 mois. Il reste 2 élèves que les enseignants vont épauler dans les années à venir pour qu'ils continuent à progresser dans leurs classes de niveau.

- Intervenante de musique

Nous retrouverons Evodie AMIRA à la rentrée prochaine. Elle interviendra 1 journée ½ à l'école pour travailler avec tous les élèves de toutes les classes. Mardi, matin, et jeudi, toute la journée, sans doute.

Comme l'année dernière, vous assisterez jeudi 29 juin, à la réalisation de 2 spectacles qui sont l'aboutissement de la collaboration entre Evodie, l'équipe enseignante, l'appui de l'école de musique, lors de la soirée du jeudi 29 juin, et bien sûr l'implication de tous les élèves.

- Sport

Marianne CROUVEZIER sera aussi parmi nous l'année prochaine. Elle interviendra, comme cette année, 2 journées par semaine auprès de tous les élèves. Les jours ne sont encore définis.

Les temps forts pour l'année prochaine :

-piscine pour tous

-Biathlon-skating : les enseignants, et les élèves, ont apprécié l'intervention des moniteurs de Chamrousse sur les cycles biathlon. Une réflexion est en cours sur la poursuite de cette activité l'année prochaine ainsi que sur le cycle skating. Les classes auront difficilement accès au local de skating et n'auront surtout pas accès au préau pour la préparation avant chaque sortie. La décision sera prise lors du 1^{er} trimestre en fonction des travaux. Les moniteurs interviennent en dehors des périodes de ski pour le biathlon.

-Courseton

Réponse aux questions des parents sur les séances de piscine :

Chaque classe aura, comme cette année, 8 séances de piscine.

Les CP-CE1 continueront à aller à la piscine du campus sur St Martin d'Hères et les CE2-CM à St Martin d'Uriage selon un planning qui est en construction par la mairie.

- Liaison GS/CP

Plusieurs réunions ont eu lieu entre les enseignants de GS et de CP.

Un échange entre les élèves de GS et de CP aura lieu le lundi 3 juillet. Les élèves de GS pourront ainsi découvrir leurs futures classes avec les 2 enseignants : M PRUNIER et Mme SOLINAS.

Les deux nouvelles élèves se joindront au GS pour découvrir leur nouvelle école.

La réunion de présentation de l'école de l'année dernière n'ayant retenu l'attention que de 4 familles elle n'est pas reconduite cette année. Mme Pasquier continuera à recevoir les parents de GS qui le souhaitent et les enseignants de CP organiseront, rapidement, en début d'année prochaine une réunion d'information.

- Liaison CM2/6^{ème}

Toutes les dérogations pour l'entrée en 6^{ème} dans un autre collège que le collège de secteur ont été refusées.

Les élèves ont visité le collège le vendredi 2 juin et il n'y a pas eu de journée porte ouverte.

Les enseignantes de CM2 ont rencontré les enseignants du collège pour la réalisation des classes de 6^{ème} le jeudi 15 juin.

Réponse aux questions des parents sur le lien avec le collège :

Le collège nous a fait remonter les difficultés de comportement aussi bien de la part des élèves que des parents. L'école rencontre depuis peu les mêmes problèmes et a décidé, dès cette année avec les CM2, de travailler sur le climat scolaire. L'équipe enseignante est satisfaite de ce travail et le renouvelle l'année prochaine en direction des CM2 et l'étend aux CM1.

Concernant le respect des adultes envers l'équipe enseignante ou l'acceptation des règles mises en place, l'équipe enseignante observe aussi plus de difficultés de la part de certains parents. Une des premières réponses de l'équipe est d'annexer au règlement intérieur un protocole de prise en charge en cas de comportement inadapté de l'élève, commun à tous les enseignants de l'école.

Il n'a pas été possible, comme convenu, de travailler avec les remplaçant(e)s de Camille et donc du péri- scolaire, sur ce protocole.

II. Point école/famille

- Sécurité

Le 2^{ème} exercice du PPMS, concernant les risques liés à l'environnement, s'est déroulé jeudi 11 mai à 8h40. Le risque identifié était un tremblement de terre.

L'objectif majeur de cet exercice est de favoriser l'acquisition et la maîtrise de comportements et procédures adaptés en cas de séisme dans l'école, et doit permettre d'identifier les éventuelles difficultés organisationnelles.

Dans la mesure où les classes sont toutes de plain-pied, il est maintenant recommandé de faire sortir immédiatement les élèves, sans s'abriter sous les tables. Toutes les classes sont donc sorties et se sont dirigées vers les points de rassemblement sur le stade de foot/hand pour les CP-CE1-CM1B-CM2-CE2B et vers le l'entrée de la cour du petit train pour les classes de CE2A et CM1A

L'exercice s'est déroulé dans le calme et rapidement pour l'évacuation.

- Protocole de prise en charge en cas de comportement inadapté

Depuis l'année dernière, l'équipe enseignante travaille sur un document commun à toutes les classes pour gérer les comportements inappropriés d'élèves par rapport aux règlements de classe et d'école.

Ce document précise les modalités pratiques d'action de l'équipe enseignante et les moyens mis en œuvre par l'école lors d'un comportement inapproprié de la part de l'élève. Ce document sera annexé au règlement intérieur. En début d'année, il sera présenté aux élèves et les parents s'engageront à le respecter lorsqu'ils signeront le règlement intérieur.

Il sera joint au compte-rendu de ce conseil d'école.

Ce document n'est pas transmis au collège. Les cas compliqués sont évoqués à l'oral lors de la rencontre des enseignants de CM2 avec les professeurs du collège.

- Bilan blog

Les enseignants et les parents ont bien adopté le blog.

Les enseignants sont toujours satisfaits de son utilisation et l'équipe enseignante a remarqué une plus grande utilisation du blog par une majorité de parents. Ce fonctionnement a parmi la réduction de photocopie pour l'ensemble de l'école.

Il demeure un décalage de 1 jour pour transmettre une information.

L'année prochaine, et suite à une information de la DSDEN, l'utilisation de l'ENT fera l'objet d'une convention signée entre la mairie et le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale ainsi que d'un document d'information sur l'ENT qui sera annexé au compte-rendu du conseil d'école.

Les cahiers de liaisons communs au CP-CE1, cahier orange, et CE2-CM, type collège, ont été reconduits pour l'année prochaine.

- Bilan coopérative

Les 2 comptes de coopératives sont maintenant fonctionnels.

Sur le **compte général**, il a aussi été versé dans l'année :

- 5 500 € de l'APE
- 3 927 € des parents : somme demandée en début d'année aux parents (17€)
- 750 € des photos

Il reste **8200 €** sur le compte général de la coopérative scolaire, plus le reliquat des sommes non dépensées sur les comptes de chaque classe.

Sur le **compte subvention**, sur les 11880 € versé par la mairie, il reste encore 3 000 € mais de nombreuses sorties de fin d'année n'ont pas encore eu lieu. On devrait être proche de **200 €-300€** à la fin de l'année scolaire.

La **subvention mairie de 45€ par élève** sur la base du nombre d'élèves de l'année dernière, a été versée et se monte à **11 565€** pour l'année scolaire 2023-2024.

III. Point pédagogique

- Projets

Encore beaucoup de projets cette année. Certains projets n'ont rien coûté à l'école, ni aux parents, comme :

- les sorties pour les CM2, projet bois, grâce à la communauté de commune du Grésivaudan,
- les séances de théâtre forum grâce à la convention entre la mairie et les FRANCAS,
- Les séances par les étudiants sanitaires pour les CE2-CM
- Plantation d'arbres grâce à l'association « des enfants et des arbres »
- la sortie des CE2 au bord du Rif Garcin, la protection solaire et le rafraichissement des élèves lors du courseton grâce à l'entreprise URIAGE.

-Bilan Projet handicap :

*8 classes ont eu une sensibilisation à la langue des signes et les 2 classes de CP ont bénéficié de 6 ateliers sur la langue des signes. Les élèves se sont montrés très intéressés par cette sensibilisation. Les enseignants ont apprécié le professionnalisme de l'intervenante Lucile PREVOST.

*Organisation d'une journée sur l'autisme : chaque enseignant a fait une sensibilisation aux handicaps invisibles et à l'autisme le 3 avril

* L'intervention des paralysés de France a été un moment fort avec des rencontres qui ont impressionnés certains élèves.

*La rencontre avec des athlètes paralympiques (en liaison avec les JO de 2024) n'a pas pu se réaliser pour le courseton pour des raisons de disponibilité et de temps pour l'organisation.

-Bilan vivre ensemble et utilisation raisonnée des écrans

*La journée de cohésion le 2^{ème} jour de la rentrée a eu un effet très positif sur le comportement des élèves dès le début de l'année. Les enseignants ont souhaité la reconduire l'année prochaine et l'étendre au CM1.

*Le travail sur les écrans s'est déroulé grâce aux étudiants sanitaires, au permis internet et au théâtre forum sur les écrans en milieu d'année et sur les réseaux sociaux en fin d'année.

	Payés par le Compte Général	Payés par le Compte subvention
Toutes les classes	-Prix des incorruptibles - Spectacle musical de Noël -Matériel spécifique EBEP -Brioche (courseton) -Ballons pour toutes les classes	-France handicap -Spectacle musical de Noël -Sensibilisation/atelier : langue des signes
6 classes	-Biathlon/skating -Abonnement journaux	-Biathlon/skating
4 classes	-Course orientation petits -Skating : séances +matériel	-Raquettes CP-CE -Course orientation CP-CE -Vélo -Cinéma
2 classes	-2 sorties randonnée	-2 sorties randonnée
1 classe		-classe de mer -jeu d'échec

Projets gratuits

Toutes les classes :

- Bibliothèques
- Dessins d'école
- Exposition Belvédère
- Carnaval
- La grande lessive
- Piscine (payée par la Mairie hors budget école)
- Courseton
- Spectacle de musique par tous les élèves

4 classes :

- Présentation par les CP-CE d'un spectacle de Noël en maternelle
- couveuse pour poussins

2 classes :

- Animation déchets
- Utilisation des écrans
- Apprendre à porter secours
- Sortie au musée de peinture
- Permis internet
- Permis piéton
- Permis vélo

1 classe :

- Projet bois : projet autour des contes sur le thème de la forêt en partenariat avec le musée de Pinsot. Sortie dans le haut Bréda pour une randonnée sur le sentier du fer et la visite du musée.
- Visite du musée de la résistance et atelier
- Plantation d'arbres
- vente de gâteaux

- Projet pour la rentrée 2022-2023

Certains projets de cette année sont reconduits l'année prochaine :

- la journée de cohésion pour les CM2 avec l'intervention du théâtre forum, de Marianne, l'intervenante EPS et de Monsieur Stouff, chef de la police municipale, aura lieu le mardi 5 septembre.
- Animation déchets : CM1
- Permis piéton : jeudis 5 et 12 novembre
- Permis vélo-internet : CM2
- Courseton
- Biathlon pour les CE2
- Vélo : CM1-CE2 (4 séances)

D'autres projets vont se mettre en place :

- la journée de cohésion pour les CM1 avec l'intervention du théâtre forum et de Marianne aura lieu le vendredi 8 juin
- avec les étudiants sanitaires pour les CP-CE1 cette année
- projet autour de la mare avec 1 classe en septembre
- Projet sur la laïcité : égalité filles/garçons avec 1 séance de théâtre forum pour toutes les classes du 2 au 13 octobre
- 6 ateliers réservés pour la semaine du goût
- Spectacle de Noël le 15 décembre au musée de peinture (musique classique)

Un protocole pHARe a été mis en place dans 1 classe de CM1. Il ne pourra pas être mené à son terme cette année mais il sera repris dès le début de l'année prochaine quel que soit la classe dans laquelle sont les enfants.

Réponse aux questions des parents sur la journée de cohésion:

La journée de cohésion est reconduite comme cette année pour les CM2 avec

-intervention de Monsieur STOUFF de 8h35 à 9h40 avec les 2 classes de CM2 l'une après l'autre,

-1 séance de théâtre forum de 2 h avec les FRANCAS et

-1 séance entre 1 h et 1h30 avec Marianne.

Elle est mise en place avec les CM1 sous la même forme le vendredi 8 septembre mais sans l'intervention de Monsieur STOUFF.

Les enseignants ne jugent pas nécessaire de l'étendre pour l'instant aux autres niveaux même si tous aborderont le respect des différents règlements lors de la 1^{ère} période.

IV. Point école/mairie

- Budget

La somme de 11 880€ pour cette année a été utilisée en presque totalité pour les différents projets de l'année.

Nous remercions la mairie pour le versement d'une subvention de 11565€ pour l'année 2023-2024 ce qui revient à 45 € par élève sur la base du nombre d'élève de l'année scolaire 2022-2023.

Le budget fonctionnement pour l'achat des fournitures scolaires, des manuels, de la pharmacie reste identique à celui de l'année dernière.

Grâce aux nombreux projets gratuits ou payés par des partenaires, 6 bus sur 10 pour les sorties à la demi-journée et 3 bus sur 10 pour les sorties à la journée n'ont pas été utilisés pour cette année scolaire.

Ces bus non utilisés le seront au mois de décembre pour le spectacle de Noël 2023.

L'année prochaine, le nombre de bus prévu risque d'être réduit. Pour l'instant, leur nombre est de :

-2 bus par classe pour des sorties à la demi-journée

-4 bus supplémentaires pour des sorties à la demi-journée pour toute l'école

-1 bus par classe pour des sorties à la journée.

Les bus pour la piscine et la visite du collège sont hors budget.

- Informatique

Monsieur Nicolas Thiel n'est plus notre référent puisqu'il est parti de la mairie.

Ghislain Dizet est actuellement notre interlocuteur.

Les TBI/vidéoprojecteurs vont être installés dans les bâtiments où seront les CE-CM.

Les 4 lecteurs CD ont été livrés à l'école.

Une réunion sur le développement du projet Territoire Numérique Éducatif aura lieu entre la mairie et l'école l'année prochaine.

- Travaux de rénovation

Nous sommes à ce jour avertis que de la livraison des modules.

Nous n'avons pas encore la date précise du début des travaux.

L'équipe enseignante, depuis le retour des vacances de printemps, a commencé à mettre le matériel de classe dans des cartons. Ils sont pour l'instant stockés en salle 3 ; certains iront dans les nouvelles classes, d'autres seront archivés pendant tout le temps des travaux.

L'attribution des classes a été acté au retour des vacances de printemps afin d'anticiper sur le déménagement du mobilier.

Tous les espaces communs doivent être déménagés : salle des maîtres, la salle de stockage vers la classe de Mme Garrel. Pour la bibliothèque dans la salle du péri, des bâches recouvriront les livres, il n'y a pas de travaux dans cette salle.

Le bureau du directeur sera délocalisé dans un atelier du nouveau bâtiment.

V. Point école/périscolaire

- Périscolaire

Réponse aux questions des parents sur la semaine du goût.

6 classes ont déjà réservées des ateliers pour cette semaine du goût.

Lors de la semaine du goût, et sans interlocuteur pour l'instant il n'y a pas d'activité commune avec le périscolaire.

Réponse aux questions des parents sur la communication péri-scolaire.

La communication compliquée cette année a été due au manque de stabilité des personnes en place : 3 personnes différentes en 6 mois qui, à chaque fois, avaient tout à apprendre. Les projets communs avec Mme ORLANDO n'ont donc pas pu se mettre en place.

Dès le retour de Mme ORLANDO, la communication autour des élèves s'est remise en place avec un point quasi-quotidien sur les événements de la journée et autour du bien-être des élèves.

Mme PASQUIER tient à souligner la qualité du travail et d'échange qu'il a été possible de mettre en place grâce à l'investissement, la disponibilité et l'écoute de Mme ORLANDO. Ce travail a forcément eu des répercussions sur les élèves qui voyaient 2 personnes sur 2 temps différents travaillant ensemble et dans la même direction.

La mairie s'occupera en 2024 du recrutement des agents du péri-scolaire et non plus l'ACL.

Le centre de loisirs dont s'occupe l'ACL se fera à Pinet dès cet été.

VI. Animations

Rappel des actions de L'APE cette année

- vente de ravioles : 2 opérations

- vente de sapins à Noël, la soupe aux choux

- vente de chocolats pour avril

- la fête de l'école, le vendredi en fin de journée, a rencontré un vif succès. Les enseignants étaient présents au côté des parents pour tenir des stands.

L'organisation de billets en prévente a permis une organisation plus fluide. Il reste la problématique de trouver un peu plus de parents volontaires pour la tenue des nombreux stands.

Attention aux incivilités : enfants sur le toit, des dizaines de mégots par terre dans la cour.

L'aide à l'installation des chaises et stands par des CM2 a été appréciée. Elle devrait être reconduite l'année prochaine.

L'équipe enseignante remercie les parents pour toutes ces actions.

Mme Pasquier tient à remercier toutes les personnes avec qui elle a travaillé.

Elle a apprécié de pouvoir mener des projets avec la mairie, les parents d'élèves, les différents intervenants et les enseignants.

De même, une école ne peut fonctionner sans l'aide précieuse de monsieur le Maire, de madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, des AESH, du gardien, des personnels du restaurant scolaire, des services techniques, de la mairie avec qui Mme Pasquier a souvent échangé pour que tous les élèves puissent vivre sereinement leur scolarité.

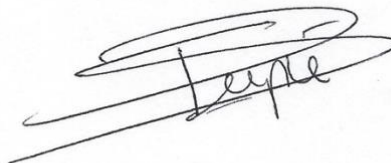
Mme Pasquier souhaite à tous de continuer à œuvrer auprès des élèves avec toujours autant de professionnalisme, et à une pensée toute particulière pour ses collègues.

La séance est levée à 20h15

La Présidente de séance
Mme PASQUIER



La secrétaire de séance
Mme DUPRÉ



Protocole de prise en charge en cas de comportement inadapté

Objet : Ce protocole a pour objet de préciser les modalités pratiques d'action de l'équipe enseignante et les moyens mis en œuvre par l'école lors d'un comportement inapproprié persistant.

Motifs	Dispositifs possibles et progressivité des sanctions
Indiscipline (bavardage, gêne des camarades)	a) Réprimande orale. b) En cas de récidives (3 réprimandes), l'enseignante met une croix dans le tableau de comportement + privation de droit * temporaire. c) Au bout de 3 croix dans le tableau de comportement (partie « respect »), mot d'avertissement aux parents dans le cahier de liaison.
Émotion trop forte à gérer / Refus de travailler	a) Entretien avec l'élève pour comprendre son problème ou son refus (+ reformulation de la consigne, aménagements supplémentaires du travail...) b) Si cette attitude persiste, mise au travail dans un autre espace de travail. L'élève est temporairement exclu de la classe**, pour faire son travail ou pour se calmer. Les élèves « facteurs » l'accompagnent. Les refus de travailler / émotions trop fortes à gérer sont notifiés aux parents dans le cahier de liaison.
Insultes ou atteinte physique volontaire à un camarade Irrespect envers l'adulte	L'élève est exclu temporairement de la classe : il est envoyé dans une autre classe avec un travail à faire ou une « fiche de réflexion » à compléter. Il présentera des excuses à la personne concernée. Une information écrite sera faite aux parents dans le cahier de liaison.

Dans ces 3 cas, si le problème persiste, un rendez-vous avec les parents sera envisagé.

* **Privation de droit** pour un temps donné :

- droit de circuler dans la classe (aller à la bibliothèque, emprunter un matériel collectif...),
- droit d'effectuer une responsabilité (« métiers »),
- droit de circuler en récréation : rester vers l'enseignante pendant un temps donné.

** **Exclusion de la classe** : L'élève est temporairement exclu de la classe. Il est envoyé dans une autre classe avec un travail jusqu'à ce que celui-ci soit terminé. A son retour, il devra présenter le travail fait et s'expliquer sur son comportement. Il présentera (ou rédigera) ses excuses à la personne concernée.